**Fraternités Franciscaines – diocèse de Lyon. AG extraordinaire du 17 septembre 2023**

**RAPPORT MORAL**

**Le ministre diocésain**

L’actuel ministre diocésain, Alain Christiaens, a été élu en septembre 2020. En application des Constitutions de l’OFS, son mandat de 3 ans étant à son terme, il est procédé à une nouvelle élection, fixée au 17 septembre 2023.

Le ministre diocésain est « *co-responsable de la mission d’évangélisation conduite par l’OFS, et délégué du conseil régional. Il préside les réunions, chapitres et conseils diocésains, il est membre de plein droit du chapitre régional. Le mandat est de 3 ans, renouvelable une fois*. *Ses responsabilités propres sont précisées à l’article 63 des Constitutions* ».

**Le conseil diocésain**

L’actuel conseil diocésain a été élu en novembre 2021. La fonction de vice-ministre a alors été créée. Elle constitue un appui très appréciable pour le ministre, qui y trouve un interlocuteur privilégié, un vis-à-vis, un conseil, un partage des tâches et un partage de la présence dans les diverses réunions.

Rappelons que le conseil diocésain « *porte la responsabilité de l’animation et de la conduite de la Fraternité diocésaine*».

Le conseil diocésain actuel est donc composé d’une vice-ministre : Corine Morrier, d’une secrétaire : Monik Bernet, d’un secrétaire adjoint : Kevin Walter, d’une trésorière : Brigitte Fillon. La prochaine élection du conseil diocésain devra avoir lieu en novembre 2024.

**La vie des fraternités locales**

Le diocèse de Lyon compte actuellement 10 fraternités de base.

Au cours des 3 années écoulées la plupart des ministres ont été renouvelés par élection, conformément aux Constitutions :

* Greccio : Ludovic Chappat élu ministre en juin 2022
* Fraternité d’Ars : Michèle Chanu réélue ministre en juin 2023
* L’Alverne : Catherine Decize élue ministre en septembre 2023
* Les amis de François : François Vautrin élu ministre en mai 2022 (Olivier Fillon élu vice-ministre)
* Talitha Koum : Claire Savy élue ministre en décembre 2022
* Pace e Bene : Gilbert Gaudet élu ministre en septembre 2021
* Notre Dame des Anges : Jacques Molho élu ministre en novembre 2022
* Speranza : Elisabeth Cabannes élue ministre en mai 2022, démissionnaire pour raison de santé en juin 2023
* Claire et François : Antoine et Nicole Villemagne ministres, démissionnaires en juin 2023 pour raisons de santé.
* Saint Damien : pas de ministre

Les fraternités de base se réunissent toujours une fois par mois en moyenne, combinant temps de prière, étude d’un texte, échange, temps convivial.

Plusieurs fraternités connaissent des difficultés liées à la moyenne d’âge élevée, ou à l’état de santé des membres. D’autres ont une moyenne d’âge plus jeune et connaissent un beau dynamisme.

Plusieurs fraternités ont été affectées, dans les derniers mois, par des décès parmi les frères ou sœurs.

Certaines connaissent des baisses d’effectifs liées au grand âge de certains membres, ou à l’arrêt de participation pur et simple de certains, ou encore à la mutation géographique des personnes.

L’arrivée de nouveaux frères et sœurs, issus des parcours découverte, ou cherchant tout simplement à intégrer l’OFS « de l’extérieur », est un gage de dynamisme pour nos fraternités.

Au cours de la période, plusieurs frères et sœurs ont demandé à changer de fraternité de base. Ces mouvements sont normaux, toutefois régulés et approuvés au préalable par les responsables des fraternités de base concernées et par le conseil diocésain.

Toutes les fraternités ont un(e) assistant(es) spirituels(les) :

* Greccio : Sœur Anne Marie Cunin
* Fraternité d’Ars : Jérôme Grandpierre
* L’Alverne : Alain Morrier
* Les amis de François : Frère Jo Coz
* Talitha Koum : Olivier Fillon
* Pace e Bene : Frère Jo Coz
* Notre Dame des Anges : Marie Christine Bert
* Speranza : Sœur Marguerite Griffon
* Claire et François : Sœur Marguerite Griffon
* Saint Damien : François Aimé Perrin

**Les visites fraternelles par le ministre diocésain.**

Entre 2022 et 2023, toutes les fraternités de base du diocèse, ont reçu la visite fraternelle soit du ministre diocésain, soit de la vice-ministre diocésaine, en fonction des disponibilités de l’un et de l’autre.

Selon les besoins, ces visites ont été l’occasion pour le ministre (ou la vice-ministre) de présider l’élection du ministre de la fraternité de base, pour ceux dont le mandat de 3 ans était à échéance.

**Les finances, les contributions solidaires**

Une nouvelle organisation a été mise en place à l’échelon régional, par le trésorier régional, qui unifie et simplifie la gestion des ressources et des dépenses :

* création d’une unique association régionale, qui remplace les associations diocésaines. Cette nouvelle association bénéficie en outre du rescrit fiscal pour le versement des contributions solidaires.
* gestion consolidée et coordonnée au niveau régional, des ressources et des dépenses des échelons diocésains.
* Gestion par un compte bancaire unique au niveau régional, avec structure de sous-comptes correspondant à chacun des diocèses.

Compte tenu de ces éléments, l’existence de l’association diocésaine, et de son compte bancaire, deviennent sans objet. En outre, le compte bancaire diocésain représente des frais de tenue de compte inutiles, dont il faut s’acquitter même si le compte est inactif. Aussi il est proposé en assemblée générale extraordinaire le 17 septembre 2023, de voter la dissolution de l’association diocésaine et la fermeture du compte bancaire diocésain.

Les montants de recettes et de dépenses sont présentés séparément, dans le rapport financier établi par la trésorière diocésaine.

**Visibilité de l’OFS**

Le site internet régional de l’OFS a été toiletté et mis à jour, il est alimenté régulièrement avec toutes les informations pratiques nécessaires. Nous devons ce résultat à notre frère Alain Morrier, vice-ministre du conseil régional et frère d’une fraternité du diocèse.

Cette mise à jour du site internet produit du fruit : elle a permis à plusieurs personnes extérieures, intéressées par la spiritualité franciscaine, de prendre un premier contact avec l’OFS au cours des derniers mois.

De même, la mise à jour du référencement de l’OFS dans le site internet de l’Eglise Catholique de Lyon a été réalisée. Cette mise à jour a permis à plusieurs personnes de prendre contact avec l’OFS via le point de contact indiqué (les coordonnées du ministre diocésain).

**Relations avec le Prado**

En avril 2023, le ministre diocésain a représenté l’OFS dans une rencontre qui s’est tenue à Limonest, organisée par le Prado, et qui regroupait diverses familles spirituelles et associations à but caritatif ou humanitaire (CVX, ND des Sans-Abri, CCFD, …). L’idée étant, de la part du Prado, une recherche d’ouverture, de nouvelles actions et de synergies avec ces mouvements.

Une nouvelle rencontre avec le Prado devrait avoir lieu le 7 novembre 2023 (date à confirmer).

**Relations avec Pax Christi**

Claire Savy nous représente l’OFS auprès de Pax Christi. Dans cette fonction elle succède à Pierre-François Grandjean.

* Une Messe pour la Paix est dite tous les 11 du mois, vers 12h10 à la communauté des Jésuites, Espace Saint Ignace 20 rue Salla 69002
* Trois conférences sur la paix à la basilique Saint-Bonaventure les mardis 14-21 et 28 novembre à 14h30
* Les Semaines sociales de France présentent la 97ème édition 24, 25 et 26 novembre prochains à l'Université Catholique de Lyon <https://www.ssf-fr.org/page/2375321-presentation>

**Les Parcours découverte**

Des parcours de découverte de la spiritualité franciscaine se sont déroulés en 2022 et en 2023, à Lyon et à Roanne.

A Lyon : parcours animé par Christophe Stécoli, entouré de Jacques Molho, Maurice Contant, Claire Savy, François-Aimé Perrin

* Parcours 2022 (janvier à juin) : à l’issue du parcours, 2 personnes ont demandé à intégrer une fraternité de base afin de poursuivre l’approfondissement de la spiritualité franciscaine. Ces personnes ont été jointes à la fraternité l’Alverne.
* Parcours 2023 : un groupe d’une douzaine de personnes a suivi le parcours. Lors de la rencontre conclusive de juin, plusieurs d’entre elles ont demandé à rentrer en fraternité afin de poursuivre. Le recensement du nombre total de personnes intéressées est en cours. Si le nombre le justifie, ceci pourrait se traduire par la création d’une nouvelle fraternité.

A Roanne : parcours animé par Alain Christiaens et Gilbert Gaudet

* Le parcours initialisé en janvier 2020 a souffert d’un trop grand étirement en longueur en raison de la crise sanitaire. A ce jour ce parcours n’a pas abouti à l’intégration de nouvelles personnes.
* Le parcours réalisé en 2023 a rassemblé une douzaine de personnes très assidues et qui se sont montrées sensibles à la spiritualité franciscaine. La réunion de rentrée programmée le 30 septembre 2023, permettra de voir combien d’entre elles vont poursuivre, la proposition étant que pour cela elles rejoignent la fraternité Pace e Bene de Roanne.
* Une rencontre a eu lieu en juin 2023, entre l’OFS (en l’occurrence, le ministre diocésain) et l’équipe de direction du collège François d’Assise de Roanne (établissement de l’enseignement catholique). Le représentant de l’OFS s’est dit ouvert à réaliser des prestations intra-collège du type : ateliers de découverte de saint François, conférences ponctuelles, témoignages, que ce soit envers les élèves, les parents d’élèves, les enseignants. Les premiers mois de la rentrée 2023 nous montreront si cette prise de contact est suivie d’effet, à l’initiative de la direction du collège.

**Les Vendredis de Pinel**

Depuis 2 ans, la crise sanitaire étant passée, les Vendredis de Pinel se tiennent à nouveau chaque 2e vendredi du mois à Pinel, toujours sur le même schéma : messe dans la chapelle des frères à 19h, suivie du repas partagé, préparé tour à tour par l’une ou l’autre des fraternités, et de temps à autre par le conseil diocésain. En fin d’année (juin), si le temps le permet, la formule est un buffet ou un barbecue dans le jardin des frères.

Rappelons que le vendredi de Pinel est une formule originale qui allie :

* temps de célébration eucharistique et de prière (chacun partage librement ses intentions de prière)
* convivialité et bonne humeur autour d’une table bien garnie,
* rencontre informelle : sans inscription préalable, toute personne même non franciscaine, peut participer.

A plusieurs reprises le Vendredi de Pinel a été la précieuse opportunité, pour de nouvelles personnes, d’une première prise de contact avec la famille franciscaine.

Pour l’année 2023-2024, les vendredis de Pinel ont repris le 8 septembre.

**Prière pour la paix :**

Elle a lieu le 1er lundi du mois au sanctuaire St Bonaventure. Les fraternités prennent en charge 3 à 4 lundis par an.

**Chorale franciscaine régionale Rhône Alpes**

Les membres de la chorale se réunissent à Bron les 2ème samedi du mois de 14h30 à 17h. Chefs de chœur : André Avon et Brigitte Fillon. La chorale voudrait s’étoffer de nouveaux membres, n’hésitez pas à la rejoindre.

**La fête de saint François**

Elle est gérée par le CFF (Conseil de la Famille Franciscaine). Comme tous les ans la famille franciscaine vit un grand temps fort : la fête de saint François. Théoriquement le 4 octobre ; en pratique elle est fêtée le dimanche le plus proche de cette date.

2019 : le dimanche 6 octobre à Tassin à 10h30, en l’église saint Joseph,

2020 : pas de rassemblement, en raison de la crise sanitaire,

2021 : le dimanche 3 octobre en l’église saint Denis à Lyon Croix Rousse, avec prononcé d’engagement de 8 frères et sœurs.

2022 : le 9 octobre à la chapelle de Vassieu à Caluire, dans les locaux de l’ancien monastère de nos sœurs Clarisses, avec célébration des 90 ans de notre sœur Marie de l’Immaculée, décédée depuis.

2023 : le dimanche 1er octobre, en paroisse, dans la paroisse Saint Maurice à Lyon 8e :

* Participation à la messe paroissiale, qui a été co-préparée et qui sera co-animée par une équipe mixte de paroissiens et de frères et sœurs de l’OFS ; chants animés par la chorale franciscaine.
* Messe suivie d’un apéritif offert par l’OFS, ouvert aux membres de la famille franciscaine et aux paroissiens
* Pique-nique tiré du sac, les paroissiens qui le désirent peuvent se joindre à nous.

**Vivre les temps forts de l’année liturgique : entrée en Avent et Epiphanie**

L’entrée en Avent, comme la fête de l’épiphanie, sont des initiatives gérées par le CFF. L’OFS du diocèse y est fortement représentée.

L’entrée en Avent :

* En 2022 : temps de prière tenu le samedi 26 novembre à Pinel
* En 2023 : samedi 2 décembre (veille du 1er dimanche de l’Avent) à 17h00 à Pinel. Le même jour se tient à Pinel le chapitre régional, le choix de cette date permettra à ceux de nos frères et sœurs des autres diocèses qui le souhaitent, de se joindre à notre prière.

L’Epiphanie : temps de prière suivi du partage de la galette.

* En janvier 2022 : initialement prévu de 15h à 17h le samedi 8 janvier à la salle Martin Luther King, la rencontre n’a pas eu lieu.
* En janvier 2023 : a eu lieu le samedi 7 janvier de 15h à 17h à Pinel.
* En janvier 2024 : le dimanche 7 janvier à 15h00 à Pinel.

**Les engagements**

Poursuite des cycles de préparation à l’engagement animés par frère Jo. Ces rencontres, étalées sur une durée d’environ 1 an, consistent à étudier le Projet de Vie afin de permettre à chaque participant de forger personnellement, en connaissance de cause, sous la lumière de l’Esprit Saint et avec l’avis de l’assistant spirituel, sa décision de prononcer ou non son engagement.

Pour le diocèse de Lyon, les chiffres sont éloquents :

* 4 engagements en mai 2021 (célébrés à La Duchère – qui auraient pu être célébrés plus tôt en l’absence de crise sanitaire)
* 8 engagements en octobre 2021 (célébrés en l’église saint Denis de la Croix Rousse, dans le cadre de la fête de saint François)
* 4 engagements prévus en novembre 2023, qui seront célébrés lors du week-end des engagés à Limonest : Alain Courboin, André Avon, Marie Parvillers, Michèle Chanu

Un nouveau parcours de préparation à l’engagement peut démarrer en 2023 s’il y a des demandes. S’adresser à frère Jo qui en est le responsable et l’animateur.

**Le week-end des engagés**

En 2022 est apparu un besoin de temps forts ou de ressourcement, exprimé par des personnes de l’OFS du diocèse ayant prononcé leur engagement récemment.

Pour répondre à cette attente, le conseil régional organise un week-end des engagés, les samedi 25 et dimanche 26 novembre 2023 dans les locaux du Prado à Limonest.

Le thème est : « Relire et trouver les traces de Dieu dans notre vie de franciscains(es)séculiers(es) »

Il sera animé par la sœur de l’institut Saint François d’Assise de Montpellier Sr Elisabeth Robert.

Cet évènement est ouvert à tous les frères et sœurs engagés, quelle que soit la date, récente ou ancienne, de leur engagement, ainsi qu’à ceux qui sont en voie d’engagement. Les frères et sœurs de l’OFS du diocèse y seront largement présents.

4 nouveaux engagements seront célébrés ce jour-là. C’est aussi une belle occasion de rencontrer nos frères et sœurs des autres diocèses.

**Formations**

La participation des frères et sœurs de l’OFS du diocèse a continué à être assidue aux formations proposées et animées à Pinel par l’équipe régionale de formation.

C’est le cas en particulier pour les formations destinées aux responsables de fraternités, aux trésoriers, aux assistants spirituels (leur lien avec les responsables de fraternités), aux animateurs de parcours découverte.

**Assistants spirituels**

Un nouveau cycle de formation d’assistants spirituels (2 modules de 1 semaine chacun, à 1 an d’intervalle) a débuté en juillet 2023, aux Grottes de Saint Antoine à Brive la Gaillarde. Une personne de l’OFS du diocèse (Alain Christiaens) a participé à cette session.

**Rencontres inter-frat**

Les rencontres inter-fraternités sont à favoriser et sont encouragées par le conseil diocésain : elles sont une occasion de développer le sentiment d’appartenance à la famille franciscaine, d’ouverture aux frères et sœurs avec leurs habitues et leurs sensibilités propres, de soutien aux fraternités fragiles.

Plusieurs de ces rencontres ont eu lieu au cours des derniers mois : Pace e Bene avec Speranza, Speranza avec Notre Dame des Anges, …

**Participation du diocèse aux manifestations régionales**

Comme toujours l’OFS du Rhône a été particulièrement présente aux rassemblements organisés à l’échelon régional :

* Marche régionale et chapitre électif régional, à Ars sur Formans, en juin 2021.
* Rencontre régionale à Chaponost le 27 mars 2022, centrée sur un enseignement de la « Regula non bullata »,
* Marche régionale à Chatillon sur Chalaronne, le 14 mai 2023.

**Le lien avec la Jeunesse Franciscaine**

En 2023 s’est amorcée une belle évolution des liens de l’OFS avec nos frères et sœurs de la JeFra.

Rappelons que la Jeunesse Franciscaine (JeFra) est un mouvement de la famille franciscaine, doté de son autonomie et d’une pédagogie propre, qui s’adresse aux personnes jeunes, étudiants et jeunes professionnels, avec une limite d’âge fixée à 30 ans.

Début 2023, un groupe lyonnais de la Jeunesse Franciscaine, composé d’une douzaine de personnes ayant atteint ou dépassé l’âge de 30 ans, a exprimé son fort désir de poursuivre l’aventure franciscaine sous forme d’une fraternité OFS. Ce groupe est suivi par notre frère de l’OFS, le père Samuel Peillon.

En février 2023, la ministre régionale et le ministre diocésain OFS ont rencontré cette fraternité afin d’étudier avec eux comment répondre à leur demande d’intégrer l’OFS. Puis le 8 septembre 2023, c’est notre frère Jo, assistant spirituel régional, qui les a rencontrés. Entre temps, des contacts ponctuels et informels ont eu lieu entre la JeFra et l’OFS, notamment le jour du rassemblement régional de Chatillon sur Chalaronne.

Les conditions semblent réunies aujourd’hui pour que le processus aboutisse. Nous nous réjouissons fortement de la perspective d’officialiser prochainement la création de cette nouvelle fraternité OFS composée de nos frères et sœurs issus de la JeFra.

**Pèlerinage à Assise**

Dès 2021 a émergé, au sein du diocèse de Lyon, l’idée d’organiser un pèlerinage à Assise « réservé » aux fraternités franciscaines de l’OFS. Les objectifs d’un tel pèlerinage sont évidents :

* Vivre ensemble un temps particulièrement fort, un vécu commun qui fasse date et référence partagée au sein de l’OFS,
* Vivre individuellement un temps privilégié de meilleure connaissance de saint François, de prière et d’approfondissement de sa spiritualité franciscaine personnelle,
* Mieux se connaître entre frères et sœurs et entre fraternités de base.

La mise sur pied de ce pèlerinage a été approuvée par le conseil diocésain et par le conseil régional, en élargissant au niveau régional et à l’ensemble de la famille franciscaine.

Un comité d’organisation de frères et sœurs de l’OFS du diocèse a été constitué et s’est mis au travail. Nous sommes heureux d’annoncer que ce pèlerinage, d’une durée d’une semaine (voyage aller et retour en car au départ de Lyon, d’un dimanche au dimanche suivant) aura lieu au printemps 2024. Nous vous tiendrons informés en temps utile des détails du programme et des modalités d’inscription.